

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31-423-1932 rapportant l'article 2 de l'arrêté n° 336 du 7 mai 1931, portant réorganisation des bureaux du Gouvernement.

n° 31-423-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1932

Numéro JO
n° 423 du 01/02/1932

Date du numéro
1 février 1932

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somali, Officier de la Légion d'honneur, l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vules arrêtés locaux en dates des 10 août 1900 et 15 avril 1928, portant organisation des bureaux du Gouvernement

Vul'arrêté n° 336, du 7 mai 1931 portant réorganisation des bureaux du Gouvernement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'article 2 de l'arrêté 336 susvisé est rapporté. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué par tout ou besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

ANTONIN.